

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/06/2022

Dossier complet le :

30/06/2022

N° d'enregistrement :

2022-0535

### 1. Intitulé du projet

Création d'une Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) autour du rocher du Diamant (Martinique - commune du Diamant) . Installation de 6 mouillages écologiques à destination des structures socioprofessionnelles afin de préserver les fonds marins

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom RIVIERE

Prénom Tiphaine

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Office français de la biodiversité - Parc naturel marin de Martinique

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Aude BRADOR, directrice du PNM972

RCS / SIRET

1 3 0 0 2 5 9 1 9 0 0 0 1 5

Forme juridique

établissement public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales d) Zones de mouillages et d'équipements légers.	Sans objet. Pas de seuils précisés.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une ZMEL autour du rocher du Diamant (Martinique - commune du Diamant) . Installation de 6 mouillages écologiques à destination des structures socioprofessionnelles afin de préserver les fonds marins. Retrait des mouillages "artisansaux" existants et nettoyage du site.

Le Parc naturel marin souhaite mettre en place des mouillages écologiques afin de préserver la richesse exceptionnelle du site du rocher du Diamant. La concertation avec les structures professionnelles de plongée sous-marines, mais aussi avec les marins pêcheurs fréquentant le site a abouti à un scénarios comportant 6 mouillages (voir plan de position en annexe). L'installation sera précédée d'une étape de nettoyage du site, notamment pour enlever les corps morts sauvages existants (pneus, bidons plastique,...)

Un règlement de police viendra compléter la mise en place des dispositifs afin d'interdire le mouillage en dehors des installations, réduire la vitesse de navigation dans la zone, etc.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif principal la préservation des fonds marins, qui sur ce site, présentent une richesse exceptionnelle : coraux en abondance et en diversité, diversité de peuplements de poissons, présence de tortues marines.

En effet, les mauvaises pratiques actuelles liées à l'utilisation d'ancres ou de mouillages forains souvent installés au détriment de la préservation de la biodiversité existante, ne sont pas compatibles avec les objectifs de préservation des fonds marins nécessaires à la pérennité de l'environnement subaquatique martiniquais et il convient de les adapter.

Il permettra aux structures proposant des sorties en plongée sous-marines, ou de découverte - ainsi que ponctuellement aux marins pêcheurs, de bénéficier d'installation de mouillages sécurisés et non dégradants pour les fonds marins.

Le nombre exact et la localisation précise et la solution technique retenue ont été définis après concertation avec les acteurs.

Le scénario privilégié est de 6 mouillages sur corps morts écologiques (blocs d'andésite), positionnés sur les sites de la piscine et de la faille qui offrent naturellement de bonnes conditions de protection contre la houle et le vent et sont similaires aux zones utilisées actuellement par les socio-professionnels fréquentant le site.

Les objectifs secondaires sont la fédération des acteurs du secteur pour la préservation globale du site : mise en place de sciences participatives, de mesures de gestion ; sensibilisation des pêcheurs aux impacts environnementaux de leur activité.

L'objectif à long terme serait de faire bénéficier le pourtour du rocher, d'une protection environnementale plus forte (Arrêté de protection de Biotope, cantonnement de pêche) afin de préserver ce site exceptionnel, et compléter ainsi le dispositif de protection que possède la partie émergée du rocher.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux consiste :

1) au retrait des mouillages artisanaux : retrait des chaînes et corps morts en place, retrait des installations intermédiaires (pneus, bidons plastiques, etc.). Travaux réalisés avec outillage adapté et solution adaptée de remontée des déchets (utilisation de parachutes).

La méthodologie "d'indice de retrait" sera utilisée pour juger de l'intérêt du retrait total (si chaîne colonisée ou risque d'endommagement de coraux lié au cas de retrait, la portion pourrait être maintenue en place). La pertinence d'un maintien en place de certains éléments existants présentant une colonisation non négligeable sera jugée lors des plongées de nettoyage et actée en concertation avec le personnel du Parc Marin présent sur site lors de ces opérations.

Récupération à bord d'un navire pour traitement des déchets à terre dans des filières agréées de recyclage/valorisation.

2) à la pose de mouillages écologiques : immersion de corps morts dimensionnés selon les besoins des navires fréquentant le site, installation des aussières et des bouées de subsurface, installation des bouées d'amarrage en surface.

La solution d'immersion d'un corps mort est privilégiée. Nous souhaitons privilégier une conception en roche d'origine locale (andésite), qui favorisera par ailleurs la fixation de la faune et la flore. Le corps mort, constitué de deux blocs d'andésite par mouillage, garantit des conditions de sécurité nécessaire, tout en étant adapté au site.

La configuration des lignes de mouillage ainsi mises en place est illustrée en deuxième page de l'annexe 4 relative au plan d'implantation.

Ces interventions nécessitent la mobilisation d'un navire support et d'une équipe de scaphandriers professionnels.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les mouillages, une fois installés, seront utilisés quotidiennement par les structures professionnelles.

Le Parc Naturel Marin prévoit des opérations d'entretien et maintenance, à intervalle régulier. Elles consisteront au nettoyage des chaînes et des bouées de subsurface et d'amarrage, et au remplacement des pièces d'usure.

L'entretien nécessite la mobilisation d'un navire support et d'une équipe de scaphandriers professionnels.

Il est également prévu la possibilité de déclencher une intervention d'urgence (remplacement d'une pièce endommagée) si l'intégrité de l'installation le nécessite.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure du décret n°2020-677 du 4 juin 2020 au sujet de l'occupation du domaine public maritime (DPM) en dehors des ports, en vue d'obtenir une autorisation d'occupation temporaire (AOT). L'organisation et la gestion des zones de mouillages et d'équipements légers destinées à l'accueil et au stationnement des navires et bateaux tels que définis par le code des transports, fait l'objet d'une demande d'autorisation.

Cette demande est soumise à l'avis des services et organismes intéressés.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie de la ZMEL	12 000 m <sup>2</sup>
profondeur moyenne	17 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rocher du Diamant  
97223 Le Diamant

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 14° 26' 38 "N Lat. 61° 02' 25 "W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 0033 - Rocher du Diamant
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mais à proximité immédiate de l'APB "Rocher du Diamant" (FR3800437)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	97223 Le Diamant
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNM de Martinique
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "Rocher du Diamant"

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'améliorer une situation existante qui conduit à une dégradation actuelle de la biodiversité. Les mesures nécessaires seront mises en place pour que toute perturbation ou dégradation soit évitée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N/A

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les mesures sont prises pour éviter toute incidence potentielle sur les zones sensibles
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit très limité durant la phase travaux (moteur navire, manutention).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	limité aux rejets liés au moteur du navire
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	limité aux rejets liés au moteur du navire
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet améliore l'organisation des activités humaines sur le site, dans un meilleur respect de la biodiversité.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les travaux d'installations seront confiés à une équipe spécialisée qui sera en charge du retrait des mouillages "artisansaux" et la pose des mouillages écologiques.

Pour cela, un navire support technique sera mobilisé pour le temps de la mission, ainsi qu'une équipe de scaphandriers professionnels en charge de la mise en place des dispositifs.

=> le prestataire sera choisi sur sa capacité à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'évitement de tous dommages dans la mobilisation de son navire. Le calendrier sera précisé entre le retrait des mouillages artisansaux et la pose des mouillages écologiques afin d'éviter tout jet d'ancre sur le site.

Le retrait des mouillages artisansaux se fera selon un protocole déterminé en amont (pas de dégradation de coraux, de remontée de blocs naturels, etc...) et les déchets seront éliminés dans des filières de valorisation adaptées.

Les équipes mettront en place les blocs rocheux de corps-morts aux implantations choisies en amont par le parc naturel marin. Des études préalables ont permis de déterminer la sensibilité du site et d'identifier les zones préférentielles à équiper.

Les sites retenus ont été choisis en fonction des caractéristiques techniques qu'ils offrent et de leur sensibilité environnementale faible, voire inexistante. Tout impact sur les biocénoses marines sera évité par un suivi adapté en phase travaux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le Parc naturel marin garantit que l'ensemble des mesures sera pris pour éviter toutes dégradations ou perturbations du site. Il a réalisé les études préalables et accompagnera le prestataire dans le choix des sites et d'installations qui génèrent le moins d'impact sur le milieu. Les enjeux environnementaux (nidification oiseaux, présence tortues, etc...) sont connus et les mesures nécessaires seront mises en place pour limiter tout impact potentiel.

Le montant attendu pour la réalisation des travaux devrait être inférieur à 50 000 € TTC, c'est-à-dire nettement en deçà du seuil de la rubrique 4.1.2.0 pour le régime de déclaration (160 000 € TTC). Il s'agit de travaux maritimes de faible ampleur.

La mise en place de ces mouillages sera, à long terme, très bénéfique aux espèces et aux habitats présents.

Il n'y a donc pas la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Fort-de-France

le,

30/06/2022

Signature

Paul GIANNASI  
Directeur-délégué adjoint



# CREATION D'UNE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENTS LEGERS INNOVANTS

## DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS-PAR-CAS ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

16 mai 2022



## Informations relatives au document

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Auteur(s)** Xavier DOLBEAU  
**Version** V1  
**Numéro CRM** ANT0075

### HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Rédigé par</b>	<b>Visé par</b>	<b>Modifications</b>
V1	16 mai 2022	Xavier DOLBEAU	Bastien CALVAR	Version initiale

### DESTINATAIRES

<b>Nom</b>	<b>Entité</b>
T.RIVIERE	Parc Naturel Marin de Martinique

## SOMMAIRE

---

<b>1 - LOCALISATION DES PRISES DE VUE .....</b>	<b>4</b>
<b>2 - DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE.....</b>	<b>5</b>
<b>3 - DANS UN ENVIRONNEMENT LOINTAIN .....</b>	<b>7</b>

## FIGURES

---

Figure 1 - localisation du rocher du diamant - source Google earth.....	4
Figure 2 - Localisation des prises de vue.....	4
Figure 3 - Site de la faille - Juillet 2021.....	5
Figure 4 - Passage d'un excursionniste - site de la faille - Juin 2021.....	5
Figure 5 - Site de la piscine - Juillet 2021 .....	6
Figure 6 - Site de la piscine - Juin 2021.....	6
Figure 7 - Prise de vue lointaine et localisation des sites.....	7

# 1 - LOCALISATION DES PRISES DE VUE

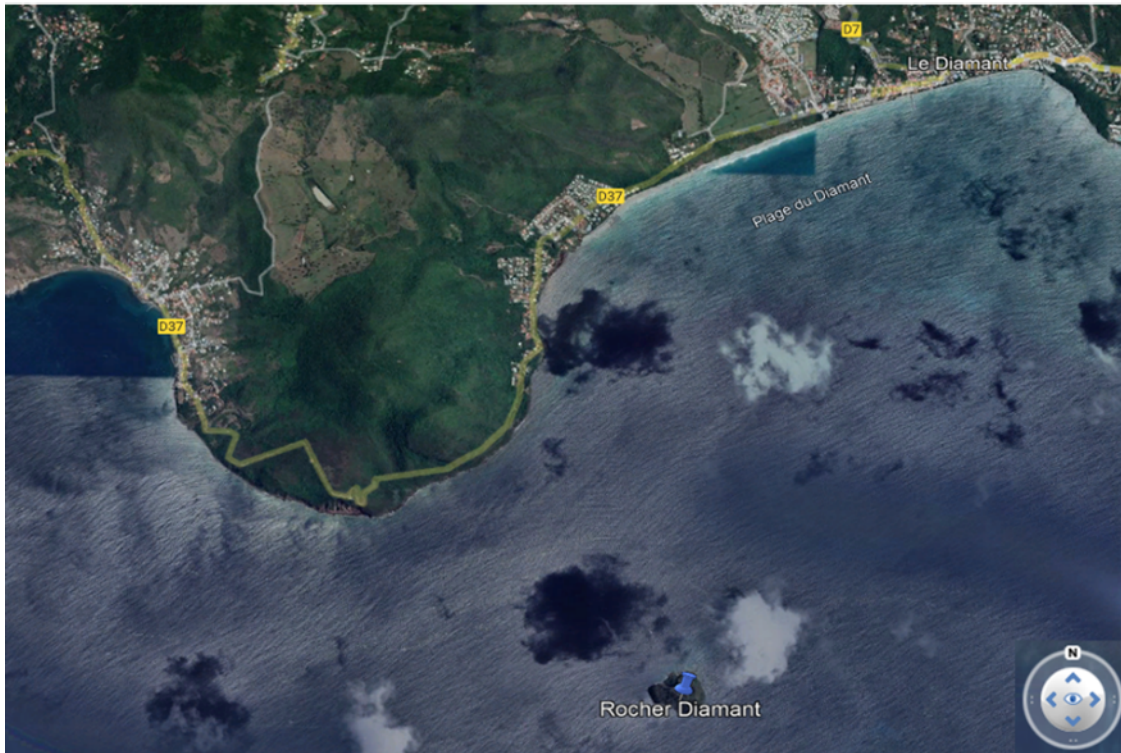


FIGURE 1 - LOCALISATION DU ROCHER DU DIAMANT - SOURCE GOOGLE EARTH

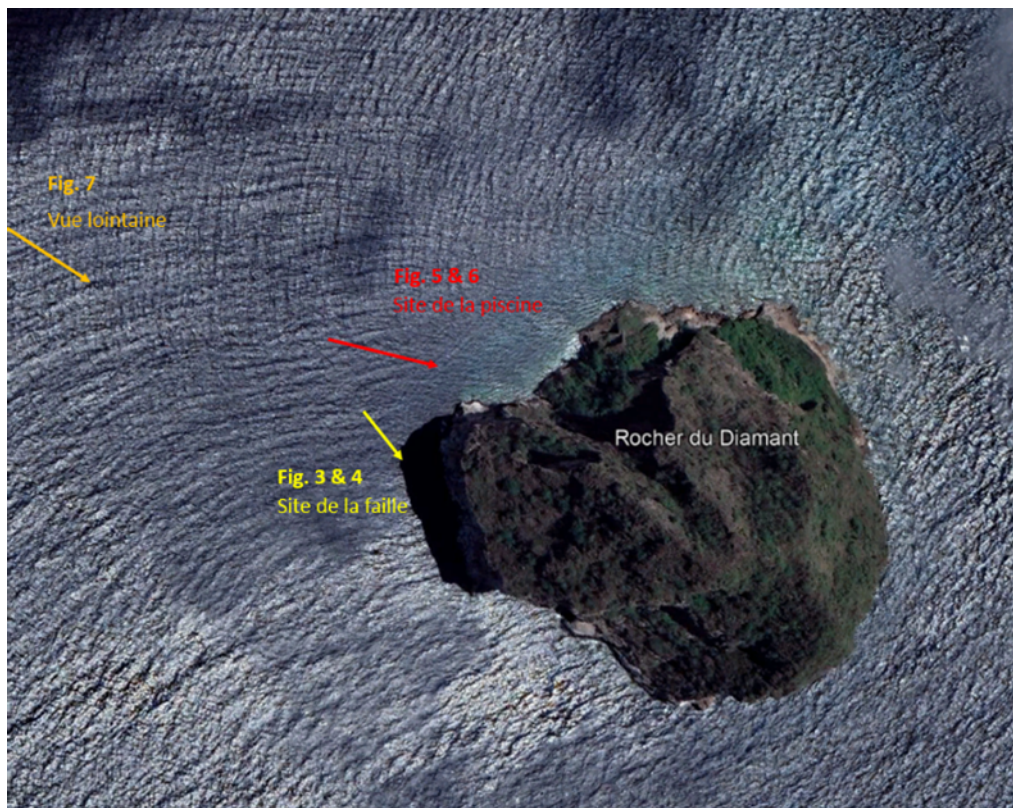


FIGURE 2 - LOCALISATION DES PRISES DE VUE

## 2 - DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE



FIGURE 3 - SITE DE LA FAILLE - JUILLET 2021



FIGURE 4 - PASSAGE D'UN EXCURSIONISTE - SITE DE LA FAILLE - JUIN 2021





FIGURE 5 - SITE DE LA PISCINE - JUILLET 2021



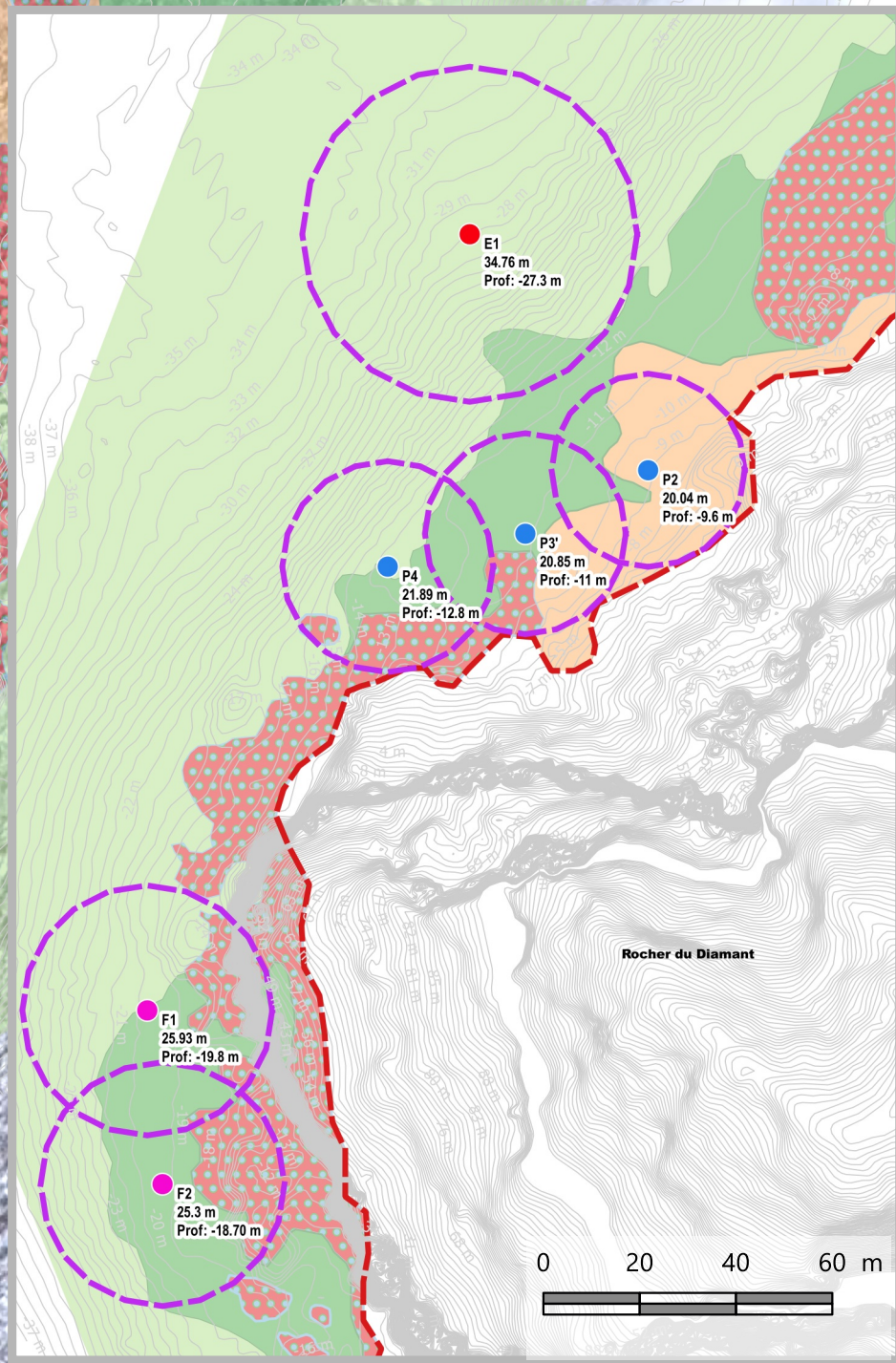
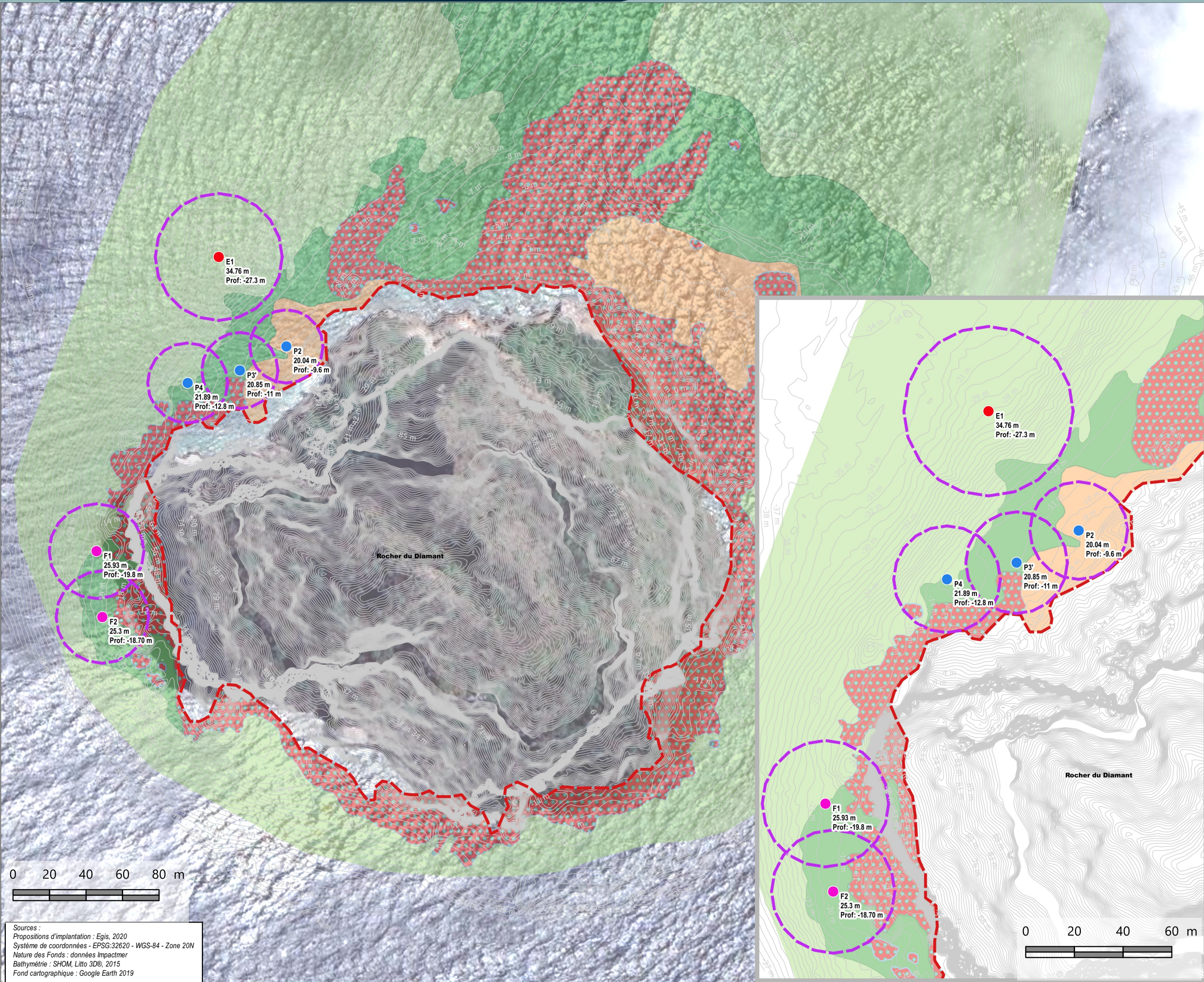
FIGURE 6 - SITE DE LA PISCINE - JUIN 2021

### 3 - DANS UN ENVIRONNEMENT LOINTAIN



FIGURE 7 - PRISE DE VUE LOINTAINE ET LOCALISATION DES SITES





Type	Nom	Profondeur	Long_ligne	R0cercle	Rcercle
Mouillages Piscine	P2	-9.6	10.52	0.84	20.04
Mouillages Piscine	P4	-12.8	14.36	1.12	21.89
Mouillages Faille	F1	-19.8	22.76	3.49	25.93
Mouillages Faille	F2	-18.69	21.44	3.3	25.3
Mouillage Extérieur	E1	-27.3	31.76	4.81	34.76
Mouillages Piscine	P3'	-11	12.2	6.35	20.85

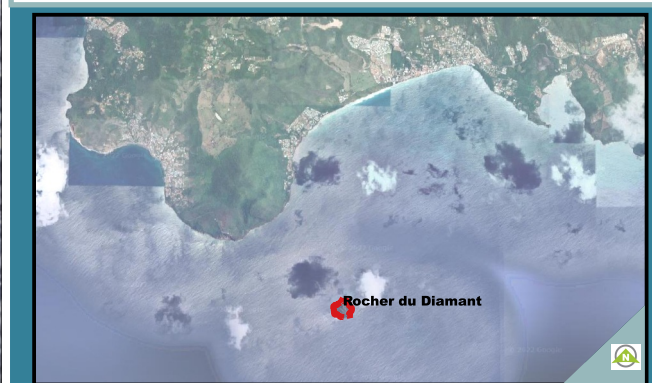
**LEGENDE**

**Dispositifs d'amorage**

- Mouillage Extérieur
- Mouillages Faille
- Mouillages Piscine
- Dispositifs d'amorage

**Natude de fond**

- Blocs épars et végétation
- Faciès homogène (végétation)
- Hétérogène (végétation sur roche)
- Roche
- Roche plane et vegetation
- Sable
- Vase
- Courbes bathymétriques 1,00m



Sources :  
 Propositions d'implantation : Egis, 2020  
 Système de coordonnées - EPSG:32620 - WGS-84 - Zone 20N  
 Nature des Fonds : données Impactmer  
 Bathymétrie : SHOM, Litto 3D®, 2015  
 Fond cartographique : Google Earth 2019